

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 943 du 10 octobre 1951

n° 943

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière de trois mois est accordé pour compter du 10 octobre 1951 à M. Mohamed Bourhan, agent du cadre local de la Sûreté, 8° échelon, qui n'a bénéficié d'aucun congé depuis son engagement, le 1er janvier 1946.